

COMPTE RENDU DU CONSEIL de MAHERU

Conseil Municipal du 5 février 2021

Les membres du Conseil Municipal se sont réunis à la mairie à 20 heures 30 sous la présidence de Mr. François HUREL, Maire.

Etaient présents : HUREL François, BAGLIN Aurore, LEMOINE Stéphane, du MESNIL du BUISSON Amaury, VERHALLE Gérard, Julien LECOCQ, CAPPELAERE Marc, LAJOIE Julie, que, ROUSSEL Yves.

Absents excusés : Mme HOORELBECKE et Mr. TROGU.

Secrétaire de séance : Stéphane LEMOINE.

Subvention DETR

Monsieur le Maire présente le projet de réhabilitation du logement communal situé au-dessus de la mairie. Le montant du devis estimatif y compris les honoraires du maître d'œuvre soit 85 690.00 € ht soit 102 828.00 € ttc.

Le conseil municipal émet un avis favorable à inscrire ces travaux au budget 2021 et autorise le maire à déposer un dossier de demande de subvention DETR (Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux).

Rétrocession de deux chemins goudronnés à la Cdc des Pays de L'Aigle

Suite aux travaux de goudronnage, le conseil municipal est d'accord pour rétrocéder une partie du chemin de La Vallée et le chemin de La Baille à la Communauté de Communes des Pays de L'Aigle qui assurera l'entretien.

Devis pour les travaux de l'Eglise

Le maire n'ayant pas reçu les renseignements concernant les devis, le conseil ne prend pas de décision.

Travaux chemins

Suite au courrier de Mr. Moizo concernant le chemin de la Gauberge, le conseil municipal charge le maire de demander un devis pour la réfection de ce chemin ainsi que du chemin de la Caille.